

Etude de faisabilité de mise en œuvre de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) en Bretagne pour répondre à la problématique des algues vertes



Kristell JEGOU

Bilans PLAV1: des SE rendus mais non rémunérés, opportunités de création de PSE

Amélioration de la qualité de l'eau mais insuffisante :

- **Inadaptation des mesures aux enjeux locaux :**

- Pas de MAEC légumes (expérimentation « Breizh Légum'eau »)
- Pas de levier d'augmentation de la surface en herbe pour les productions hors sol (porcins, volailles) et légumiers

- **Création de PSE pour :**

- Financer MAEC légumes (HG)
- Financer dispositif « gagnant-gagnant » (LG)
- Financer un seuil d'adhésion minimum efficace
- Financer la partie rémunératrice incitative des mesures



Résultats des enquêtes

Offre
Demande



Offre (agriculteurs et élus locaux)

- **Enjeu territorial identifié:** prolifération algues et qualité eau
- **MAE jugées :**
 - Complexes et contraignantes (lourdeur administrative/contrôles ex-post)
 - Inefficaces (nb d'adhésions insuffisant) et inattractives (rémunération insuffisante)
 - Parfois inadaptées aux enjeux locaux: pas de MAE légumes
- **Agriculteurs se considèrent comme gestionnaires de l'environnement:** Consentement à faire plus = rémunération au juste prix
- **Peur de dépendre des financeurs privés**
- **Choix de l'échelle pertinente:** le Pays (SAGE) identifié pour l'offre de SE/régionale et locale pour la demande
- **Sources de financements identifiées :** entreprises locales voulant valoriser leur image (BTP, Hénaff...), entreprises de gestion de l'eau, du tourisme, les citoyens (dons...)



Demande

Non enquêtée :

- Durée limitée du stage (6 mois) : intégration d'acteurs non agricoles
- Manques au niveau communication et transmission des informations (pas d'interlocuteur identifié)
 - Pas de réponse de l'Agence de l'eau
 - Atomisation des acteurs du secteur du tourisme



Conclusion-Discussion

L'étude révèle :

- 1) Un manque de données disponibles mais possibles des coûts évités (captage): besoins d'analyses coûts bénéfiques
- 2) La mésinformation des acteurs
 - coûts de gestion de l'eau (captages, traitement, coûts de ramassage des algues vertes...)
 - pratiques environnementales des agriculteurs : PSE mise en relation directe offreurs et demandeurs

Les PSE permettent :

- 1) Les PSE peuvent pallier le désengagement de l'Etat via un marché de services environnementaux
- 2) Un changement de gouvernance : descendante → ascendante



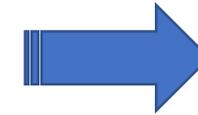
PSE : Approche ascendante participative, logique de projet territorial

Déterminants juridiques

- Liberté contractuelle
- Liberté des négociations
- Objet / Cause du contrat

Traduction conceptuelle : **Logique de projet territorial**

- Choix des mesures
- Choix des prix
- Choix de la durée
- Choix des contractants (complémentarités)
- Choix des clauses garantes de la bonne exécution du contrat pour les 2 parties



Liberté contractuelle parfaite

Offreurs
(agriculteurs : éleveurs, légumiers, horticulteurs...)

Bouquet de SE
visant à améliorer la qualité de l'eau

Structure possible pour organiser l'offre et la demande agrégées
(GIEE, coopératives, associations, groupements d'agriculteurs, fondations...)

Lieu d'échange
(rencontre directe Offre / Demande)

Etablissement de **contrats**

Demandeurs
(entreprises du tourisme, associations de citoyens, collectivités territoriales (gestion de l'eau) ...)

Financement privé
rémunérant la fourniture effective du Bouquet de SE



Perspectives

- **Besoin d'enquêtes fines :**
 - consentements à payer / recevoir
 - Coûts évités
 - Besoins de communication et d'information importants
- **Question du partage coûts/bénéfices propriétaire/exploitant**
Ex de partage coûts/bénéfices propriétaire et exploitant :
Bail rural environnemental : maintien ou d'un gain de valeur patrimoniale contre minoration du loyer de l'exploitant (Oréade-Brèche, 2016)
- **Réserve foncière : échanges en cas de refus de contractualisation**

